

ACCEPTE – REFUSE	N°
Emplt :	
Plateau :	

Retour des formulaires avant le **31/03/2027** :
M3 – BP 11 – 19130 OBJAT – France
Tél. : 00 33 5 55 25 27 26

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA POSSIBLE SUR PLACE

RESPONSABLE DE LA VOITURE :

Nom : Prénom :

E-mail : Mobile :

Adresse : Téléphone :

Code postal : Ville :

Pays : N° de permis de conduire :

CLUB : ☐ MONOMARQUE ☐ MULTIMARQUE

Nom du Club : Rassemblement : ☐ Club ☐ Marque

E-mail :

Adresse : Téléphone :

Code postal : Ville :

Pays : Site internet :

VOITURE (Si plusieurs voitures à inscrire, merci de joindre les informations ci-dessous sur papier libre) :

La voiture inscrite sera stationnée dans un des Classic Park (dans la limite des places disponibles).

Marque : Modèle :

Année (1ère immatriculation) :

Remarque :

OBLIGATOIRE : JOINDRE OU ENVOYER PAR MAIL PHOTO DU VEHICULE + COPIE CARTE GRISE
(inscription@classic-days.fr)

PARKING SUPPLEMENTAIRE P7/P8 (pour véhicule accompagnant) :

Si vous avez besoin de parkings supplémentaires, merci de cocher la case correspondante et nous **préciser la quantité souhaitée**.

☐ véhicule utilitaire + remorque : _ _
☐ camping car : _ _
☐ autre à préciser : _

☐ camion plateau double ou simple : _ _
☐ semi remorque Dim L x l x H : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
_ _

Ce(s) véhicule(s) sera(ont) stationné(s) dans un parking différent des Classic Park réservés aux voitures inscrites.

24 & 25 AVRIL 2027 MAGNY-COURS

CLASSIC DAYS

BON DE COMMANDE

ATTENTION : UNE SEULE FORMULE PAR VOITURE
MERCI DE COCHER L'OPTION SOUHAITEE ET REMPLIR LES CASES CONCERNEES

INSCRIPTION VOITURE :		Quantité	Prix TTC	Total TTC
☐ **CLASSIC TRACK** *accès piste* + *exposition*	✓ **2 titres d'accès « personne »** donnant accès à l'ensemble du site ✓ **un emplacement privilégié** pour votre « ancienne » ✓ l'accès à la **Parade Autosur Classic** ✓ **2 bracelets « pilote »** ✓ **l'accès aux sessions de roulage** par plateaux sur la piste du circuit de Magny Cours ☐ Cochez ici si votre conduite s'apparente à un **pilotage de compétition** et que vous souhaitez être intégré au sein d'une **session musclée**. ☐ Cochez ici si pour des raisons mécaniques votre **véhicule accompagnant / d'assistance** doit impérativement être **stationné à côté de la voiture inscrite**. Vous serez alors stationné dans le Parking Assistance, différent des Park principaux. **ATTENTION :** 1 seul véhicule d'assistance maximum par voiture inscrite ! Chaque **pilote participant aux séances de roulage**, en formule Classic Track doit être détenteur **d'un titre de participation temporaire** ou **d'une licence automobile**, Sans cela, le pilote ne pourra pas prendre la piste. (voir document ci joint)		**380 €** ~~420 €~~	
☐ **CLASSIC TOUR** *rallye* + *exposition*	✓ **2 titres d'accès « personne »** donnant accès à l'ensemble du site ✓ **un emplacement privilégié** pour votre « ancienne » ✓ l'accès à la **Parade Autosur Classic** ✓ **l'accès au rallye touristique** (samedi après midi)		**85 €** ~~95 €~~	
☐ **CLASSIC PARK** *exposition*	✓ **2 titres d'accès « personne »** donnant accès à l'ensemble du site ✓ **un emplacement privilégié** pour votre « ancienne » ✓ l'accès à la **Parade Autosur Classic**		**35 €** ~~40 €~~	
COMMANDE SUPPLEMENTAIRE :		Quantité	Prix TTC	Total TTC
☐ Titre d'accès « personne » (2 jours)			**15 €** ~~30 €~~	
Frais de dossier				**6 €**
			TOTAL GENERAL	

J'ai lu et j'accepte la décharge de responsabilité du Circuit **de Magny Cours** pour l'ensemble de l'équipage de ma voiture (disponible et consultable sur notre site internet), je me conforme au règlement des Classic Days, dont je reconnais avoir pris connaissance, et je dégage de toute responsabilité les organisateurs. Je m'engage à faire le règlement par carte bancaire une fois mon dossier accepté.

A DATE ET SIGNATURE

24 & 25 AVRIL 2027 MAGNY-COURS

CLASSIC DAYS

INFORMATION IMPORTANTE CLASSIC TRACK

La Fédération Française du Sport Automobile nous impose que tout pilote participant aux séances de roulage, en formule Classic Track soit détenteur d'un titre de participation temporaire ou d'une licence automobile circuit pour pouvoir prendre la piste lors des Classic Days.

Cela concerne uniquement les pilotes des sessions de roulage Classic Track, et non la parade Autosur du dimanche midi. Cette réglementation ne concerne pas les passagers.

Chaque pilote participant aux séances de roulage en piste devra être détenteur :

- soit d'une licence FFSA circuit (régionale, nationale, ou internationale)

- soit d'un Titre de Participation National Roulage Libre Circuit (TPRLC)

Sans cela, le pilote ne pourra pas prendre la piste.

Vous serez informés par email dès qu'il sera possible de prendre le Titre de Participation National Roulage Libre Circuit (TPRLC) en ligne sur le site de la Fédération Française du Sport Automobile (FFSA).

REGLEMENT CLASSIC DAYS MAGNY-COURS 2027

Article 1 - Inscription des véhicules au Classic Park, au Classic Tour ou au Classic Track

L'inscription est obligatoire, chaque participant doit :
- prendre connaissance du présent règlement général
- remplir et signer un formulaire d'inscription
- joindre le règlement correspond (Carte bancaire ou virement)
- joindre une photo de la voiture ainsi que la copie de la carte grise ou du passeport

Lors de l'inscription, les participants doivent choisir entre **trois formules** :
- Classic Park : expo
- Classic Tour : expo + rallye
- Classic Track : expo + roulage

Toute inscription est définitive et ne pourra être remboursée en cas de forfait. Les véhicules non inscrits ne pourront accéder ni au paddock, ni au rallye, ni à la piste.

Article 2 - Inscription des exposants au Classic Village

L'inscription est obligatoire, chaque exposant doit :
- prendre connaissance du présent règlement général
- remplir et signer un formulaire d'inscription
- joindre le règlement correspondant (chèque à l'ordre de M3)

Toute inscription est définitive et ne pourra être remboursée en cas d'annulation.

Article 3 - Confirmation d'inscription

Pour être prise en compte, la demande d'inscription doit impérativement être accompagnée du règlement correspondant.

Une fois la demande d'inscription validée, chaque participant ou exposant recevra un e-mail ou courrier de confirmation. Puis les différents éléments relatifs à la commande (titres d'accès « personne », bandeaux pare-brise, parkings, autocollants accès piste…) seront envoyés ultérieurement.

Article 4 - Clôture des inscriptions

La clôture des inscriptions est fixée au **31 mars 2027.** Les demandes d'inscription non reçues à cette date avec les règlements correspondants pourront être refusées.

Toute inscription se fera dans la limite des places disponibles.

Article 5 - Véhicules admissibles

Ne seront admis que les véhicules suivants et de belle présentation :
- ✓ **Avant Guerre**
- ✓ **Formule 1 & Prototypes**
- ✓ **Tout véhicule avant 1980**
- ✓ **Après 1980 : sur dossier**
- ✓ **Monoplaces**

L'organisation se réserve le droit de refuser tout véhicule dont l'état ne correspondrait pas avec l'esprit de la manifestation.

Article 6 - Installation

Les installations pourront se faire à compter du vendredi 23 avril 2027 – de 14 heures à 19 heures.

Article 7 - Classic Track (expo + roulage)

Les voitures inscrites au Classic Track auront accès à la piste en fonction de leur plateau. En dehors de ces séances de roulage, un emplacement au sein du Classic Park leur sera attribué par l'organisateur. Les participants devront se conformer aux instructions d'accès à la piste et regagner ce même emplacement après chaque séance de roulage. Chaque voiture accédant à la piste devra obligatoirement avoir un **crochet de remorquage**.

Sur le paddock, la vitesse est limitée à 20 km/h.

Ne seront admis en pré-grille que les véhicules munis d'un autocollant de pare-brise de la couleur du plateau appelé. Les horaires de mise en pré-grille seront précisés ultérieurement.

Chaque pilote doit avoir pris connaissance du briefing et des drapeaux pouvant être agités par les commissaires de piste pendant les séances de roulage (cf. drapeaux principaux page suivante).

Nous vous rappelons les règles sur circuit en cas de dommages aux véhicules : chacun est responsable de ses dégâts et ne peut rechercher en aucun cas la responsabilité d'un ou des autres participants, sauf en cas de faute grave avec intention de nuire.

Composition et respect des plateaux de roulage

Afin de pouvoir apprécier les séances de roulage sur la piste de Magny-Cours, différents plateaux seront composés par l'organisation de manière homogène en fonction des types de véhicules participants à la manifestation. Les critères de sélection pour tel ou tel plateau seront en fonction de l'année de la voiture et de sa motorisation.
Chaque participant devra respecter son plateau et ne pas chercher à accéder à la piste dans le cadre d'un autre plateau sous peine d'exclusion. Il est indispensable de respecter l'homogénéité des plateaux pour la sécurité et pour la qualité de la manifestation.

Article 8 - Classic Park (expo)

Un emplacement au sein du Classic Park sera attribué par l'organisateur pour les voitures inscrites à l'exposition.

Celles-ci auront également accès à la parade Autosur Classic.

Article 9 - Classic Tour (expo + rallye)

Un emplacement au sein du Classic Park sera attribué par l'organisateur pour les voitures inscrites au rallye.
Celles-ci auront également accès à la parade Autosur Classic le dimanche midi.
Le rallye touristique aura lieu le samedi 24 avril après-midi.

Article 10 - Pilotes et passagers

Pour pouvoir prendre la piste, **tout pilote** participant aux séances de roulage en formule Classic Track devra être détenteur :
- **soit d'une licence FFSA circuit** (régionale, nationale, ou internationale)
- **soit d'un Titre de Participation National Roulage Libre Circuit** (TPRLC)

Chaque pilote ou passager qui accède à la piste, le fait sous sa seule responsabilité. Par leur inscription, les participants s'engagent, pour l'ensemble de l'équipage de leur véhicule, à avoir lu et accepté la décharge de responsabilité du circuit de Magny-Cours (disponible et consultable sur notre site internet), à se conformer au règlement des Classic Days et à dégager de toute responsabilité les organisateurs en cas de dommages corporels ou matériels, tant aux véhicules qu'aux glissières de sécurité.

Durant les séances de roulage par plateau, un passager est autorisé.

mis à jour le 19/05/2026

REGLEMENT CLASSIC DAYS MAGNY-COURS 2027

Le port du casque est obligatoire pour les pilotes et les passagers, ainsi qu'une tenue appropriée : pantalon + haut manches longues (short et t-shirt interdit) + chaussures fermées.
Combinaison, gants, et système RFT de retenu de tête obligatoires pour les véhicules de compétition.

Les passagers doivent avoir 16 ans minimum et les pilotes doivent obligatoirement être détenteur du permis de conduire et d'une licence FFSA ou TPRLC.

Article 11 - Véhicules d'assistance / remorques

Les véhicules d'assistance pourront accéder au parc assistance uniquement s'ils ont été mentionnés dans la demande d'inscription et dans la limite des places disponibles.

Les autres véhicules de tourisme, remorques et 4x4 devront impérativement être garés dans un des parkings prévus à cet effet. Ils ne pourront donc pas stationner dans le paddock.

Article 12 - Exposants au Classic Village

Toute exposition de véhicules ou de pièces se fait sous l'entière responsabilité de l'exposant. L'organisateur n'étant aucunement responsable en cas de perte, de vol ou de dommage de toute nature subie par les exposants.

En aucun cas l'organisateur ne sera tenu pour responsable des transactions intervenues durant la manifestation. Les transactions demeurent sous l'entière responsabilité des vendeurs et acquéreurs de véhicules ou de pièces.

L'organisateur se réserve le droit de refuser tout exposant pour des motifs liés à la sécurité ou à l'absence de lien direct entre les produits exposés et la vocation la manifestation.

L'organisateur ne fournit aucun matériel. Chaque exposant doit apporter ce dont il a besoin (tables, chaises, tentes pour la partie extérieure).

Article 13 - Assurance

Responsabilité Civile Organisateur : Elle couvre tous ceux qui participeront à l'organisation, y compris sur la piste (dans le cadre de leur affectation) ainsi que les spectateurs, (sauf ceux se trouvant irrégulièrement sur la piste). Les pilotes accèdent à la piste sous leur seule responsabilité.

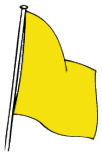
L'organisateur est également déchargé de toute responsabilité pour les véhicules exposés dans le paddock.

Un gardiennage du site y est cependant assuré les nuits du 23, 24 & 25 avril 2027.

Article 14 - Respect du règlement

Conformément à ce qu'il a signé, dans sa demande d'engagement, chaque participant s'engage à respecter le règlement dans la joie et la bonne humeur, pour faire de ce rendez-vous un moment inoubliable !

Drapeaux principaux



Drapeau jaune immobile : Restez largement à l'intérieur de vos limites de pilotage. Ne doublez pas. Il y a un danger au bord de la piste.

Drapeau jaune agité : Ralentissez. Ne doublez pas. Soyez prêt à changer de direction ou à suivre une trajectoire inhabituelle. Il y a un danger sur la piste.

Deux drapeaux jaunes agités : Ralentissez. Ne doublez pas. Soyez prêt à vous arrêter. La piste est totalement ou partiellement obstruée. Vous ne doublerez pas avant d'être passé devant un drapeau vert marquant la fin de la zone de danger.



Drapeau bleu clair pendant les essais :
- **Drapeau bleu clair immobile** : Une voiture plus rapide est en train de vous rattraper. Cédez le passage.
- **Drapeau bleu clair agité** : Une voiture plus rapide s'apprête à vous doubler. Cédez le passage de toute urgence.

Drapeau bleu clair pendant la course :
- **Drapeau bleu clair immobile** : Vous allez être doublé par une voiture ayant au moins un tour d'avance. Laissez la passer.
- **Drapeau bleu clair agité** : laissez passer l'autre voiture immédiatement.
Vous risquez maintenant une pénalité.



Drapeau noir présenté à votre véhicule : Arrêt obligatoire au stand au prochain passage.



Drapeau rouge : Signal d'arrêt absolu à n'utiliser que sur ordre formel du Directeur de Course.



Drapeau vert :
La piste est libre de tout danger. Fin d'une zone de danger indiquée par un drapeau jaune ou d'une course qui aurait été interrompue.

mis à jour le 19/05/2026